



COMMUNE DE GRUYÈRES

21.07.08 23 242 20
242 30

Tarif utilisation de la salle de gymnastique

Sociétés locales

On entend par sociétés locales celles dont la majorité des membres sont domiciliés dans la Commune

gratuit

en cas d'abus et d'utilisation anormale, participation aux frais de nettoyage

Sociétés extérieures

Fr. 45.--/l'heure

Institut « La Gruyère »

Fr. 35.--/l'heure effective

Journées et Manifestations Sociétés extérieures

Fr. 450.--/par week-end
Fr. 225.--/la journée
Fr. 115.--/la ½ journée

Tarif utilisation de la salle des Sociétés + Aula

Sociétés locales

gratuit

Sociétés extérieures

Fr. 30.--/l'heure

Fr. 100.--/la journée

Fr. 200.--/par week-end

La vente de boissons à l'intérieur des locaux de la salle de gymnastique est proscrite.

Selon décision du Conseil communal du 21 juillet 2008

Le Secrétaire

J.-Pierre Richoiz



Le Syndic

J.-Pierre Doutaz

N.B. Pour les sociétés locales, lors de journées et manifestations, il n'y a jamais de facture.